



La lettre du PRSE 2 Aquitaine



n°7 • Juin 2015



Edito

Le second Plan Régional Santé Environnement d'Aquitaine a été marqué par sa dynamique opérationnelle. De nombreuses actions ont été menées, dont certaines sur des thématiques nouvelles, comme l'alimentation ou la qualité de l'air intérieur. Le PRSE 2 a permis de réunir une grande diversité d'acteurs : collectivités locales, établissements publics, services de l'Etat, associations, entreprises... La mobilisation des partenaires demeure un enjeu important pour les années à venir.

L'équipe d'animation du plan, rassemblant le Conseil régional, l'Agence régionale de santé et les services de l'Etat, poursuit l'accompagnement des actions en cours et prépare le prochain plan.

L'élaboration du PRSE 3 démarrera dès 2016 à l'échelle bien évidemment de la future région. Pour s'y préparer, les acteurs institutionnels des trois régions actuelles ont décidé de lancer une enquête afin de prendre en compte les attentes, les préoccupations et les pratiques de la population de la nouvelle région. Ce baromètre sera réalisé d'ici la fin de l'année 2015 et constituera la première phase d'un diagnostic partagé. Ce sera certainement une des premières actions au service de toute la population d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

Pierre DARTOUT
Préfet de la région Aquitaine

GRAND ANGLE

Evaluation finale du PRSE 2



Avec 28 actions mises en œuvre sur 35, le PRSE 2 a bénéficié d'une dynamique opérationnelle sur de nombreuses thématiques. Les facteurs de frein et de réussite identifiés par l'évaluation seront autant de pistes de progrès pour le prochain plan.

L'étude a montré des situations contrastées concernant notamment la mobilisation des partenaires qui pouvait être très variable d'une action à l'autre. De même, des actions ont pu rencontrer des difficultés par un manque de moyens humains aussi bien au niveau du pilotage que de la phase de mise en œuvre, alors que d'autres projets

ont bénéficié de financements suffisants pour assurer une réalisation dans de bonnes conditions.

Afin de préparer le prochain plan, un séminaire prospectif réunissant 25 acteurs du PRSE a permis de définir des recommandations. Ces préconisations s'inscrivent dans une montée en charge progressive qui prend en compte la mise en place de la future grande région. Les axes de travail portent sur une préparation du PRSE 3 dès 2015 entre les institutions des 3 régions actuelles et une valorisation du bilan du PRSE 2 pour impulser la dynamique du futur plan. La prise en compte des moyens humains et financiers disponibles, des démarches de concertation facilitées, une animation du pilotage du plan renforcée sont également préconisés.

Le rapport final de l'évaluation du PRSE 2 avec l'analyse de chaque action ainsi que les recommandations sont accessibles sur le site du PRSE Aquitaine.

consulter l'évaluation du PRSE 2 www.prse-aquitaine.fr

Brèves

Des sujets en débat

Initié en 2014, dans le cadre du PRSE 2 Aquitaine, le cycle de conférences débats sur la santé environnement se poursuit. Ces conférences, organisées par Graine et l'IREPS, sont ouvertes aux professionnels, aux bénévoles des associations et au grand public. Elles proposent d'aborder sur une matinée une problématique en santé environnement de manière pédagogique avec l'appui d'intervenants spécialisés. Les échanges avec la salle permettent de mettre en débat le sujet présenté et de croiser les points de vue. Les prochaines conférences se dérouleront à la Maison Eco-citoyenne de Bordeaux :

- «Les facteurs environnementaux et leurs impacts sur la santé» (le 18 juin),
- «Les polluants et la petite enfance» (le 17 septembre),
- «Les risques émergents : les nanomatériaux» (le 15 octobre),
- «La qualité de l'air intérieur» (le 26 novembre).

www.santeenvironnement-aquitaine.fr

Enquête d'opinion sur la santé environnement

Prendre en compte la perception et les attentes de la population dans l'élaboration du futur PRSE 3 est l'objectif du prochain Baromètre Santé Environnement Régional.

Il s'agit de réactualiser et d'élargir la première édition de cette enquête menée en 2007 en Aquitaine. Le nouveau baromètre sera réalisé d'ici la fin de l'année 2015 à l'échelle de l'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes dans la perspective de la future grande région. Elle s'appuiera sur un échantillon représentatif de la population qui sera sollicité par téléphone. Il s'agira notamment d'identifier les préoccupations actuelles et les perceptions en matière de santé environnement ainsi que les besoins en termes d'information.

La réalisation de cette enquête a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé Aquitaine avec l'appui des trois ARS, DREAL et conseils régionaux.

Pics de pollution de l'air



Un nouveau dispositif de gestion des épisodes de pollution atmosphérique est en place dans les 5 départements d'Aquitaine depuis décembre 2014. Il a été déclenché à plusieurs reprises depuis l'hiver dernier.

Adopté et signé dans chaque département, le modèle d'arrêté préfectoral, préparé par un groupe de travail régional piloté par la DREAL, décline localement le nouveau cadre réglementaire national défini en 2014. Il permet d'harmoniser les critères de déclenchement des procédures de gestion des pics de pollution et d'évoluer vers un dispositif de prévision. L'hiver 2014/2015 a été marqué par un épisode de pollution aux particules dont les principales sources sont le chauffage et le trafic routier. Les préfets ont ainsi dû déclencher en Aquitaine la procédure d'information et de recommandations qui consiste à diffuser aux populations sensibles des messages sanitaires et à faire des recommandations à certains secteurs d'activité économique. Le printemps 2015 a également connu un épisode de pollution aux particules qui a concerné toute la France dont l'Aquitaine sur quelques jours. Le détail de ces épisodes de pollution, le dispositif de surveillance ou le niveau de qualité de l'air en Aquitaine sont accessibles sur le site internet d'AIRAQ.

[consulter](#) www.airaq.asso.fr

Un expert en environnement intérieur



Sur prescription d'un médecin, un conseiller médical en environnement intérieur peut se rendre au domicile d'un patient souffrant d'allergie ou d'insuffisance respiratoire. L'Aquitaine dispose déjà de deux postes de conseiller.

Au plus près de la réalité des patients, le conseiller recherche les liens entre les pathologies et l'environnement intérieur. Les facteurs à identifier peuvent être très nombreux : acariens, allergènes d'animaux, moisissures, formaldéhyde, composés organiques volatils... Un véritable audit de la qualité de l'air du domicile est effectué en s'appuyant sur un questionnaire et des mesures. Des recommandations adaptées et personnalisées sont alors proposées au patient pour supprimer ou réduire l'exposition à certaines sources ayant un impact sur sa santé. Un suivi du patient est mis en place pour permettre au médecin d'évaluer l'état de santé du patient au regard des aménagements mis en place. Les interventions d'un conseiller médical en environnement intérieur sont proposées par le réseau R3VPBL et la Mutualité Française de Gironde dans le cadre d'un projet soutenu par l'ARS et du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Ecoles et crèches : diagnostic acoustique



Nervosité, agressivité, difficultés de compréhension et de concentration pour les enfants. Voix forcée, fatigue, anxiété, troubles du sommeil pour les adultes. Les problèmes d'acoustique dans les bâtiments accueillants de jeunes enfants peuvent avoir un impact sur la santé. 14 établissements ont été évalués en Aquitaine.

10 écoles et 4 crèches réparties sur les 5 départements de la région ont bénéficié d'un diagnostic acoustique. Tous les lieux de vie ont été pris en compte : les salles de classe, les couloirs, la cantine, les salles de jeux, les salles de repos... Cette étude commandée par l'ARS et la DREAL a été réalisée selon les objectifs fixés par l'arrêté de 2003 sur la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement. Selon les seuils de bruit fixés pour les constructions réalisées après 2003, 5 écoles sur 10 et 1 crèche sur 4 ne répondent pas ou alors partiellement aux critères attendus. Pour améliorer rapidement ces situations, certaines réponses à apporter peuvent être simples et peu coûteuses : mettre de l'affichage sur les murs pour absorber des sons, remplacer les poignées absentes pour fermer les portes, fixer des patins sous les chaises et les tables... Une synthèse issue de cette étude sera prochainement mise à la disposition des établissements de la région.



Pour plus d'informations www.prse-aquitaine.fr

Consultez sur le site dédié au PRSE Aquitaine : le document complet du PNSE 3, les documents de présentation et de suivi du PRSE 2 et toutes les informations sur les actions et la gouvernance du plan.

Eau potable

Après avoir identifié les captages d'eau potable en Aquitaine présentant une vulnérabilité à une pollution industrielle, le BRGM lance la seconde phase de l'étude afin d'estimer le niveau de risque.

Cette étude s'intéresse aux captages d'eau situés à proximité d'un site industriel en activité ou en friche, pouvant concerner aussi bien des stations service, des décharges d'ordures ménagères fermées ou des usines récentes. Sur les 1547 captages d'eau potable en Aquitaine, 423 présentent ainsi une vulnérabilité potentielle à une pollution industrielle. Une analyse des données existantes permettra de recenser les molécules polluantes potentiellement émises par les sites industriels. Les captages vulnérables seront ainsi classés par niveau de risques afin de bénéficier des mesures de protection nécessaires.

Pressings et voisinage

Les aquitains dont le logement est situé à proximité d'un pressing utilisant du perchloroéthylène vont être destinataires d'un courrier d'information de la part du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie. Cette substance très volatile, utilisée pour le nettoyage à sec, peut se retrouver dans les logements avoisinants et avoir des impacts sur la santé. Dans le cadre de la réglementation de 2012 sur le retrait progressif du perchloroéthylène dans les pressings, il sera proposé au riverain suspectant une odeur de solvant de solliciter une mesure de la concentration. Toute mesure anormale entraînera des actions de protection.

Colloque amiante

Le Pôle Amiante Aquitain, animé par la DIRECCTE, a réuni 320 professionnels essentiellement du bâtiment et de la prévention lors d'un colloque organisé le 5 mars dernier.

Au cours de cette journée de nombreux thèmes ont été abordés : le suivi médical post professionnel des salariés, les repérages dans les bâtiments et avant les travaux sur l'amiante, les nouveautés scientifiques et juridiques pour la protection des salariés, les méthodes de mesures de l'exposition à l'amiante, les matériels d'intervention et de décontamination.

L'amiante reste la première cause de décès des suites d'une maladie professionnelle. Chaque année, 1000 cancers liés à l'amiante sont déclarés en France. Le Pôle Aquitain poursuit sa mission de coordination des acteurs et de diffusion de l'information et de la prévention.

PRSE 2 Aquitaine

Plan Régional Santé Environnement 2009-2013

Réalisation : O tempora - 05 56 81 01 11 - Crédit photos : D.R.